

Cette publication fait partie
du programme du Comité Montbrisonnais
du Bicentenaire de la Révolution Française
qui a reçu, par décision du 28 avril 1989,
le patronage de
LA MISSION
DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE
ET DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME
présidée par M. Jean Noël Jeanneney.



Bicentenaire de la Révolution Française



Document :

**LE MONASTERE DE SAINTE-CLAIRE
PENDANT LA REVOLUTION**

Mémoire

des choses les plus remarquables

qui se sont passées dans la communauté de Sainte-Claire

depuis 1789 jusqu'à la prise de possession du monastère des capucins (1821)

par une religieuse clarisse

Présentation et notes :

Joseph Barou

CAHIER N° 10

VILLAGE DE FOREZ

1989

Présentation

Le *Mémoire des choses les plus remarquables qui se sont passées dans la communauté de Sainte-Claire depuis 1789 jusqu'à la prise de possession du monastère des Capucins (1821)* a été rédigé au siècle dernier par une religieuse clarisse. Il a été publié en 1912 et 1913 en une vingtaine d'épisodes dans le *Bulletin de St-Pierre* d'après le manuscrit qui avait été confié au rédacteur de cette feuille paroissiale.

Il était intéressant, l'année de Bicentenaire, de publier à nouveau ce document, illustration locale des luttes religieuses de la période révolutionnaire. Nous l'avons repris tel qu'il a été imprimé au début du siècle, en supprimant quelques coquilles évidentes mais en conservant toutes les indications qu'avait ajoutées le rédacteur du *Bulletin de St-Pierre* (ces remarques sont alors en script). Nos notes sont numérotées ; elles indiquent les références et renvoient à des annexes : articles extraits d'autres bulletins et ouvrages permettant de compléter le sujet.

Cette relation des événements qui concernent le monastère durant une période cruciale de son histoire a le mérite de nous révéler, de l'intérieur, tout un climat ainsi que l'attitude des personnes plutôt que l'enchaînement des causes et des faits.

Les religieuses sont effrayées, bien sûr, mais elles gardent toute leur dignité et une position inébranlable, refusant, comme on le leur demande de se disperser, d'abandonner leur cloître, l'habit religieux et le genre de vie qu'elles mènent. Gardant toujours confiance, elles rejettent même la pension prévue pour leur subsistance.

Leurs aumôniers, les pères Récollets font preuve de la même fermeté, avec les belles figures du père Honoré qui ne quitte jamais son poste et du père Aimé qui va à la mort en chantant le Miserere.

L'attitude des Montbrisonnais est aussi significative. Nombreux sont ceux qui, dans ces circonstances dramatiques, marquent de l'estime et de l'affection envers les Clarisses présentes dans la ville depuis 1496. Même les révolutionnaires - s'ils sont originaires de la ville - les ménagent et les respectent. Des familles offrent courageusement leur maison pour les loger avant que, dans les moments les plus difficiles, les paysans des monts du Forez ne les hébergent. Certaines payeront très cher ces actes généreux.

Dans le récit, les événements politiques transparaissent peu et indirectement : geste du roi qui, de sa prison du Temple, envoie un secours aux soeurs, mémorable journée du 8 septembre 1793 où les Lyonnais abandonnent Montbrison aux troupes de la Convention... Certes les religieuses ont choisi leur camp mais le ton est détaché, presque serein, en tout cas sans haine. On sent que, pour les soeurs, l'essentiel est de préserver la vie de communauté et de retrouver un cloître pour prier Dieu. Ce sera chose faite en 1821. Aujourd'hui le monastère de Sainte-Claire reste encore, à Montbrison, une communauté bien vivante.

Joseph BAROU

MEMOIRE

DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

QUI SE SONT PASSEES DANS LA COMMUNAUTE DE SAINTE-CLAIRE

DEPUIS 1789 JUSQU'A LA PRISE DE POSSESSION DU MONASTERE DES CAPUCINS (1821)

Nous publions ce manuscrit tel qu'il nous a été confié, nous bornant à ajouter quelques notes qui pourront l'éclairer et faire cadrer les événements dont la France subissait alors les terribles secousses.

Les Clarisses dans leur couvent

de la Place de la Sous-Préfecture (1789 au 23 Octobre 1792)

Vers le milieu de Septembre 1789, un membre du Comité vint nous signifier la suspension des voeux¹, ne voulant pas dire suppression par crainte de nous épouvanter. *(Ce ne devait être là qu'un simple avertissement, ou peut-être une menace d'un de ces comités qui se fondaient déjà partout, se donnant des missions qu'ils n'avaient pas officiellement, car la suppression des voeux et des ordres religieux n'eut lieu qu'en février 1790).*

Peu de temps après, des Messieurs de la ville furent députés par l'Assemblée nationale (*constituante*) pour venir examiner si nous étions toutes contentes et voulions continuer à mener la vie de Communauté. Les Soeurs étaient réunies dans la salle du Chapitre. La courte réponse d'un oui bien formulé vint mettre fin à cette première vexation et donna l'assurance d'un parfait contentement.

(Nous savons par les Archives départementales comment fut formulé ce oui. - Considérant, dit la mère Abbessse, Mme Peyrache, combien sont grands et sacrés les engagements que nos soeurs ont contractés envers la majesté divine... déclarent qu'elles sont toutes fermement résolues à persévérer dans le genre de vie qu'elles ont librement embrassé)

Il fallut cependant subir une autre épreuve et faire l'élection d'une nouvelle abbessse. Toutes nous proclamâmes d'une seule voix que notre mère abbessse, soeur Marie Madeleine Peyrache *la serait* toujours ; néanmoins, ces Messieurs ne furent satisfaits que lorsque chacune de nous eût donné son suffrage par écrit.

La Communauté était alors composée de vingt-six religieuses de chœur, de deux soeurs du voile blanc, d'une novice et de quatorze soeurs du dehors (*converses*)².

1. Le 28 octobre 1789 l'Assemblée nationale ordonne de suspendre provisoirement l'émission des voeux de religion ; le 13 février 1790, les voeux solennels et les ordres monastiques sont supprimés.

A l'Hospice (*la maison des Pères Récollets attenante au couvent des Clarisses*) il y avait quatre Pères et un Frère³.

Les assemblées des Clubs se tenaient dans les églises⁴ ; la nôtre n'était pas exempte de cette profanation. Cependant nos R. Pères veillaient à tout et ne cessaient pas d'exercer leur saint ministère. Souvent ils étaient consultés sur les affaires de l'Etat et de l'Eglise, car plusieurs de ces Messieurs qui s'étaient d'abord laissé surprendre (*Il s'agit sans doute des prêtres qui après avoir prêté serment à la constitution civile du Clergé se rétractèrent ensuite*) reconnaissant ensuite la vérité, se rétractèrent publiquement, ce qui irrita les Jacobins, et particulièrement contre notre R.P. Victor⁵, aussi docte que Saint, de sorte que si la mort ne l'eût pas enlevé à leur haine, ils l'eussent fait mourir sur l'échafaud.⁶

La sainte messe se célébrait toujours à l'heure accoutumée, et les fidèles y accouraient en foule, mais bientôt, la fureur de ces démons s'éleva et ils vinrent, le dimanche des Rameaux (1790), comme des furieux, entasser des montagnes de pierres devant les deux portes de l'église, afin d'en fermer l'entrée aux fidèles ; et, le 2 août de la même année, ils eurent la hardiesse de venir faire du tapage jusque sur notre grille, en présence du T.S. Sacrement exposé, à cause de la piété de deux saints ministres de Dieu qui avaient voulu gagner la précieuse indulgence de ce jour. Le dessein des révolutionnaires était de les attaquer eux-mêmes, mais ils arrivèrent trop tard, ces deux messieurs étaient déjà loin, et le R.P. Honoré (*le père Courajod supérieur qui avait alors 48 ans*) accourant leur parla avec tant de fermeté qu'ils furent interdits et se retirèrent confus.

Le 30 août, les délégués du gouvernement⁷ vinrent de nouveau pour faire l'inventaire de tout ce que nous possédions. Ce n'était, disaient-ils, qu'une simple formalité, attendu que tout nous restait, il fallait seulement ne rien cacher !

Tout fut inscrit : ornements, vases sacrés, lampes d'argent, chandeliers de bronze, quinze grands tableaux qui ornaient le chœur de l'église (et

2. Voir annexe 1 la liste des religieuses, p 17.

3. Honoré COURAJOD, supérieur, de 48 ans, en religion depuis plus de 23 ans,
Victor CALLIER, 67 ans, en religion depuis 48 ans,
Bernardin COLLIOT, 57 ans, en religion depuis 41 ans,
Aimé BARBEROT, 59 ans, en religion depuis 36 ans,
Philippe BAUDET, frère lai, 66 ans, en religion depuis 45 ans.

cf. Broutin, *Les couvents de Montbrison avant 1793*, St-Etienne, 1874.

Les Récollets étaient des religieux réformés de l'ordre de Saint-François, réforme dite de l'étroite observance, introduite chez les Franciscains par un moine espagnol, le bienheureux Jean de Puebla, en 1480. Les Récollets assuraient depuis 1642 la direction spirituelle du couvent.

4. Notamment dans la chapelle des Pénitents où se déroulaient les séances de la Société populaire.

5. Victor Callier.

6. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 24 novembre 1912, N° 205]

7. Il s'agit des administrateurs du district de Montbrison : MM. Métayer des Combes, président du district, Meys de Chales, procureur syndic, Staron de la Rey et Richard, administrateurs, et Gras, secrétaire. Broutin indique que l'inventaire fut fait le 22 août et non le 30 août.

probablement, dans ce nombre, le fameux triptyque du Rosaire, merveille qui disparut alors).⁸

Invitée par les commissaires à faire connaître les rentes et les revenus de son couvent Mme Perrache déclara, au nom de toutes ses filles, qu'elles n'avaient aucune rente et qu'elles ne possédaient aucune autre propriété que leur Couvent et un jardin situé entre le faubourg de la Croix et celui de la Madeleine⁹ ; qu'elles vivaient de la Charité publique et qu'elles avaient emprunté 2 500 livres pour leur subsistance.

Ils revinrent l'année suivante, mais alors ce fut pour réclamer ce qui était marqué dans l'inventaire, car tout cela, disaient-ils, leur appartenait.¹⁰

Pour comble d'affliction, les Jacobins nous prévinrent que sous peu il faudrait leur céder les bâtiments du Monastère, lequel, disaient-ils, était leur propriété¹¹. Ces menaces cependant nous furent faites avec honnêteté, car ils ne nous avaient jamais manqué¹² pas plus qu'à nos Révérends Pères qu'ils vénéraient beaucoup.

Nous dûmes songer à sortir de notre saint asile. A cette pensée, les forces nous manquaient. Il n'y avait plus de larmes ni de paroles pour exprimer notre douleur. Le coeur était trop plein pour pouvoir exprimer ses sentiments : il semblait devoir succomber sous l'impression d'une si grande amertume, et, en effet il aurait été plus doux d'expirer au milieu des tourments. L'une s'écrie : "Que ne suis-je morte plus tôt. Une seconde : on me coupera en morceaux plutôt que de me faire consentir à mettre le pied sur le seuil de la porte." Les mères anciennes se disaient dans leur profonde douleur : "Que deviendront nos jeunes Soeurs ? Que fera-t-on de ces enfants ? Pour nous, notre âge nous met à l'abri des dangers du monde !"

C'était vraiment une scène déplorable qui fut bientôt portée à la connaissance des personnes du dehors. Les familles les plus distinguées de la ville s'empressèrent de venir nous offrir des logements et firent toutes les instances possibles pour nous faire accepter.

Les Dames hospitalières¹³ qu'on n'avait pas encore inquiétées, insistèrent beaucoup pour que plusieurs religieuses se réfugiassent chez elles. Deux de nos soeurs seulement acceptèrent leur charité. D'autres se réfugièrent dans diverses maisons de la ville. Les plus infirmes furent réclamées par Mme de Pommerol avec une soeur du dehors pour les servir. Notre bonne Mère Ancienne qui avait atteint 80 ans et une soeur paralysée de tous ses membres furent aussi

8. Voir Annexe N° 2, *La confrérie du Saint Rosaire au XVIIe siècle* p. 17.

9. Un enclos en jardin et prairies de la contenance de 21 cartonnées un quart (environ 2 hectares) avec une maison pour le jardinier (cf. Broutin, op. cit.).

10. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 1er décembre 1912, N° 206]

11. Les bâtiments et cours du couvent de Sainte-Claire furent vendus le 17 messidor an IV à François Achard, de Boisset-les-Montrond, au prix de 51 200 F ; le clos fut estimé 5 214 F (cf. Broutin, op. cit.).

12. De respect.

13. Les religieuses augustines présentes à l'hôtel-Dieu Ste-Anne depuis 1654.

pourvues de tout ce dont elles avaient besoin. Mais le moment de la séparation fut des plus douloureux car ces pauvres affligées nous disaient dans leur amertume : "Vous nous abandonnez dans le temps où vos soins nous sont le plus nécessaires". Cependant Mme de Pommerol nous promit de ne les laisser manquer de rien et elle fut fidèle à sa promesse.

Il restait à trouver une maison pour loger la plus grande partie des religieuses qui formaient encore la Communauté : la Révérende Mère Abbessse, la mère Vicaire et les jeunes professes, en tout, quinze religieuses, avec deux soeurs du dehors, soeur Madeleine et soeur Marthe Croisar, qui nous ont toujours suivies. M. Roux de La Plagne avocat du Roi et Juge de Paix, voulut bien, en ce moment, nous céder sa maison (*actuellement la maison de M. Aimé Brassart*)¹⁴, et nous confier le soin de sa demoiselle enfant de quatre ans pendant qu'il irait à la campagne avec son fils âgé de huit ans. (*Une délibération du Conseil municipal, du 26 octobre 1790 fait le plus grand éloge de ce Roux de la Plagne qui ne craignait pas de s'exposer, en ce moment, à la haine des Révolutionnaires en recevant chez lui les Soeurs de Sainte-Claire. "Ce magistrat recommandable par toutes les vertus, dit la délibération, a été nommé juge par le respect et l'affection de tous et, en acceptant ces fonctions dans des temps difficiles, il a fait oeuvre de bon Français". Son frère, ancien maire de Montbrison allait être tué, quelques mois après¹⁵, en allant au devant des bandes révolutionnaires qui menaçaient de saccager la ville.*)¹⁶

Lorsqu'on apprit à Montbrison que les religieuses allaient être obligées de quitter leur couvent, ce fut une désolation générale. Les femmes de la ville signèrent une pétition qu'elles envoyèrent au District (6 octobre 1792) mais tout fut inutile ; elles durent quitter et leur couvent et leur costume.

Toutes ces démarches et les offres gracieuses qui nous furent faites de nous venir en aide dans cette grande épreuve, tout en touchant nos coeurs de reconnaissance, n'étaient point capables de nous consoler de la peine que nous causait l'heure prochaine du départ.

Des dames nous procurèrent des chaises¹⁷ et des personnes sûres pour nous porter à destination.

Depuis le 23 octobre 1792, tous les jours, à la nuit tombante, quelques-unes de nous sortaient de cette Sainte maison... Les dernières sortirent le 28. Il y eut donc cinq jours d'intervalle entre le premier et le dernier départ. Chaque soir une foule nombreuse accourait pour voir ce spectacle lamentable. Par compassion pour nous, des messieurs voulurent écarter cette foule et empêcher le tumulte toujours croissant en mettant un piquet de soldats à la porte, mais ils furent impuissants ; on les renversa et ils furent obligés de se retirer.

Nous étions donc toutes placées, mais il fallut songer au sort de nos R. Pères. Ils étaient prêtres : ce fut là une grande difficulté pour les faire accepter ; chacun craignait de se compromettre en les recevant. Cependant,

14. Maison qui était située dans la rue des Clercs.

15. Pierre-Jean-Marie de La Plagne, 47 ans, avant la Révolution premier avocat du roi, élu maire de Montbrison en remplacement de Barrieu, démissionnaire en 1790, tué le 3 août 1793 à Moingt. Cf. Claude Latta, *La Révolution à Montbrison, Village de Forez, "Cahiers du Bicentenaire", n° 4, p.21.*

16. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 8 décembre 1912, N° 207]

17. Il s'agit de chaises à porteurs.

M. de Meaux¹⁸ qui s'était toujours distingué par sa piété et sa bienveillance envers nous, voulut bien accueillir notre Père confesseur qui resta ainsi auprès de nous, à la portée de nous continuer ses soins.

Le R. Père Bernardin¹⁹ fut reçu dans une pauvre maison où il souffrit beaucoup. Mais le R. Père Aimé Barberot²⁰ était destiné à servir de victime à la haine irrégulière des révolutionnaires qui se faisaient un bonheur de verser le sang humain.

Nous ne savions où le placer. Enfin deux messieurs lui offrirent l'hospitalité, mais, peu après, ils furent arrêtés, et notre bon Père se vit réduit à se cacher dans les bois, à errer à travers la montagne. Arrêté dans une jasserie par les gendarmes qui le poursuivaient, il fut traîné avec la dernière cruauté jusqu'à Ambert où, pendant six mois, il resta enfermé dans le clocher. Il fut ensuite ramené à Montbrison et enfermé de nouveau en prison où nous nous efforcions d'adoucir son sort en lui procurant tous les secours qu'il nous était possible. Quelques jours après, il fut conduit à Feurs avec d'autres prêtres coupables, comme lui, d'être restés fidèles à Dieu et à leurs devoirs. Partout où passa ce digne ministre de Dieu il fit du bien et opéra des conversions. - Il fut condamné à mort et fusillé le 10 février 1794.²¹

Pendant notre séjour chez M. de la Plagne, nos soeurs du dehors (*soeurs converses*) qui nous rendirent tous les services dont elles furent capables, se réunirent aussi nombreuses que possible dans un logement près de nous. Elles nous visitaient, nous assistaient et nous donnaient des nouvelles de celles de nos soeurs dont nous étions séparées. Notre R. Père Confesseur ne manqua pas de nous venir voir, et dès le lendemain de notre arrivée chez M. de La Plagne il célébra la messe au milieu de nous ; ce qu'il fit tous les jours jusqu'à ce que la maison de M. de Meaux²² où il habitait étant devenue suspecte il fut obligé de s'en retirer secrètement et vint se cacher dans la nôtre. Mais comment le soustraire à la vue de tant de monde qui entraient dans la maison ou en sortait constamment, lors même que ce n'étaient que des personnes sur lesquelles on pouvait compter ? Nous le cachâmes cependant le mieux que nous pûmes jusqu'au moment où nous quittâmes cet asile, non pas hélas ! pour nous rendre dans notre monastère, comme nous l'espérions. Mais M. de la Plagne étant mort nous dûmes chercher un autre refuge.²³

DANS LA MAISON CAZE.

Après avoir passé huit mois chez M. de la Plagne, nous nous rendîmes le 24 juin 1793 dans la maison de M. Caze²⁴ située, rue de la Madeleine, N° 13.

18. Voir Annexe n° 4, p.19.

19. Bernardin Colliot.

20. Voir annexe N° 3, *Le Père Barberot* (Barberaud) p.18.

21. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 15 décembre 1912, N° 208]

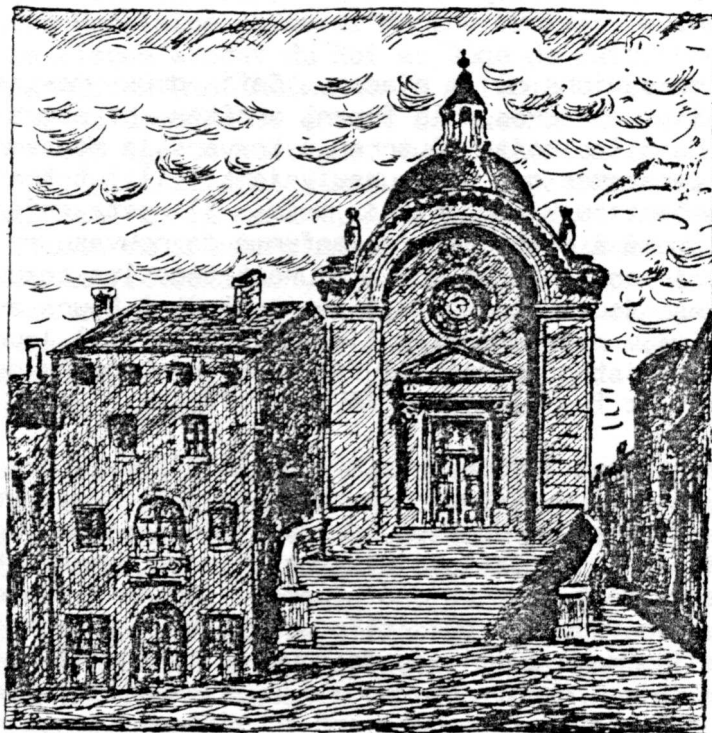
22. La maison de Meaux est devenue aujourd'hui le lycée privé Montalembert. Voir Annexe N° 4, *La famille de Meaux*, p.19

23. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 22 décembre 1912, N°209]

24. Voir Annexe N° 5, *La maison Caze*, p. 20.

Et cela pendant la nuit et dans des charrettes fermées.

Là, au milieu d'une grande rue, il ne nous était pas possible de nous dérober aux regards du monde comme nous l'aurions voulu. C'était toujours notre plus grande peine de nous voir si loin de notre solitude du cloître, et pour nous cacher un peu nous mîmes du papier aux vitres de nos croisées.



La maison Caze

(dessin publié dans le Bulletin paroissial de St-Pierre du 9 juin 1912, N° 187)

On nous obligea bientôt à aller à la Grenette pour avoir part à une distribution que l'on faisait des grains d'orge mélangés avec des fèves, nourriture que nos "estomachs" ne pouvaient supporter ; mais nos soeurs nous procuraient, autant qu'elles pouvaient, du pain de la campagne, et des bergères se privaient volontiers de celui qu'elles recevaient pour leur goûter afin de nous le donner.

Dès les premiers jours on nous avait demandé de produire nos actes de baptême pour nous faire obtenir un traitement, mais nous le refusâmes bientôt comme contraire à la sainte pauvreté que nous avions embrassée. Les personnes qui s'intéressaient à nous et même des Municipaux nous pressaient d'accepter disant que, puisque nous étions dans l'impossibilité de quêter, nous nous mettions dans le cas de manquer du nécessaire ; mais ce fut en vain, car nos âmes étaient dans une espérance inébranlable en Celui auquel nous nous étions engagées. Et de fait jusque-là elle n'avait pas été trompée. Quelques mois auparavant, le roi Louis XVI qui était lui-même prisonnier au Temple, s'informant de ce qui nous intéressait nous avait fait parvenir la somme de 300 livres, montrant ainsi, alors qu'il était lui-même dans le besoin, la générosité de son coeur royal.²⁵

25. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 29 décembre 1912, N° 210]

Nous avons eu bien d'autres occasions de remarquer la protection divine à notre égard ; elle se montra particulièrement lorsqu'il fallut procéder à l'inhumation d'une de nos Soeurs que nous eûmes la douleur de perdre à cette époque.

Pendant la cérémonie des obsèques qui dut, hélas, se faire sans prêtre, nous avons lieu de craindre le même sort que nos Soeurs de Ste-Marie (*la Visitation*) qui, en pareille occurrence, avaient vu les Révolutionnaires leur arracher le crucifix des mains et briser leurs cierges ; nous fûmes cependant épargnées et traitées avec plus de douceur, ayant été protégées par des soldats qui furent placés à notre porte et qui permirent à quatre filles auxquelles nous avions demandé ce service, d'emporter le corps de notre chère Soeur avec honneur et piété ; aussi criait-on au miracle en voyant le respect qu'on nous montrait.²⁶

Il y avait cependant des moments bien pénibles à passer, surtout pendant les visites domiciliaires qu'on faisait constamment à cause du R. Père Honoré qu'on soupçonnait (*et à bon droit*) caché dans notre maison. Nous ne savions comment le soustraire à ces perquisitions. Une fois, en particulier, il nous parut que nous ne l'avions sauvé que par un Miracle des plus évidents, car ce fut dans le moment où il était le plus exposé que celui qui le cherchait fut appelé et obligé de se retirer alors que notre bon Père était tout près de lui.

Il est vrai que cet homme venait d'être frappé d'un spectacle bien touchant. Dans la chambre où le Père était caché venait d'entrer une soeur infirme presque aveugle, Soeur Marie de Tous les Saints²⁷, qui conduisait une autre soeur aveugle, Soeur Marie François Claire²⁸. Elle venait d'être ramenée auprès de nous de chez Mme de Pommerolle où elle avait été d'abord recueillie. Dieu l'ayant ainsi permis afin qu'elle ne se trouvât pas seule, le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, jour où toute la ville sembla devoir périr (8 septembre 1793).²⁹

Celles de nos soeurs qui étaient dispersées vinrent nous retrouver afin que nous puissions mourir ensemble. Les rues étaient bordées de soldats. Malgré cela, celles de nos soeurs qui étaient à l'hôpital ne laissèrent pas d'arriver jusqu'à nous, traversant les bandes de soldats, les pieds nus, leur voile sur la tête, avec le reste du costume religieux, n'ayant pour toute défense qu'une lampe à la main, mais Dieu permit que personne ne leur dit rien. Nous nous trouvâmes donc réunies au nombre de vingt-quatre, attendant à chaque instant le coup de la mort. Dans ce péril, notre R. Père nous encourageait, et nous préparait à ce dernier passage de la vie à l'éternité, en nous appliquant l'indulgence de la bonne mort et en nous faisant la recommandation de l'âme, tandis que notre émotion se traduisait par des sanglots.

Ce fut du reste une frayeur générale, et beaucoup de personnes ne sachant comme se soustraire au danger, vinrent chez nous, apportant tout ce qu'elles avaient de plus précieux comme Vases Sacrés, Saintes Hosties. Il leur semblait trouver là un fort armé, quoique, à la vérité, nous fussions humainement plus exposés que personne autre.

26. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 5 janvier 1913, N° 210 (numéro déjà donné au Bulletin du 29 décembre 1912)]

27. Vraisemblablement Soeur Anne-des-Saints PLASSON.

28. Soeur Françoise-Claire FONTACIN.

29. Voir Annexe N°1 p. 17.

A chaque instant notre frayeur était excitée par les demandes réitérées des soldats qui se présentaient pour entrer et souper dans la maison. Un seul persista si bien qu'il pénétra et ne voulut plus sortir. Le lendemain matin, ce fut plus de cinquante soldats, auxquels il fallut servir à déjeuner.

Il s'agit sans doute d'une de ces invasions de Montbrison par les soldats révolutionnaires qui furent fréquentes à cette époque. Il y eut jusqu'à 10 000 soldats dans notre ville. Beaucoup campaient dans les églises et notamment dans l'église Notre-Dame. C'est alors qu'ils brisèrent les vitraux, les orgues, les cloches, renversèrent le jubé, les autels, et furent un véritable fléau pour les habitants.³⁰

Peu de jours après, nous eûmes un autre sujet d'inquiétude à cause d'une lettre, mise à la poste, à l'adresse de notre chère Soeur Marie de Jésus de Vaux de Chabanoles³¹. Sa soeur avait été dénoncée comme suspecte et elle s'était cachée. On crut donc l'avoir découverte en voyant son nom sur la liste de nos religieuses, et l'on vint la demander. Les soldats emmenèrent en prison notre jeune soeur, et les scellés furent posés sur une armoire par les gardes municipaux. Nous ne nous rendions pas compte pourquoi elle était suspectée et, pour prouver aux Révolutionnaires leur erreur, nous produisîmes un de ses actes de Religion, leur affirmant qu'elle était au milieu de nous depuis l'âge de huit ans. Ils en furent satisfaits, et après avoir fait leur rapport, ils envoyèrent chercher notre prisonnière qui fut ramenée comme en triomphe, à notre grande satisfaction et même à celle des gardes municipaux qui, étant de la ville, ne nous voulaient pas de mal, tout au contraire ; ils évitaient, autant qu'il leur était possible, de nous fatiguer³² ; ils ne le faisaient que sur les menaces de quelques Délégués du Gouvernement étrangers à la ville, qui prétendaient que nous mettions la famine dans la ville, qu'il était donc urgent de nous en faire sortir.

A cet effet, nous reçûmes l'ordre de quitter notre asile dans la décade prochaine, c'est-à-dire dans les dix jours. Ce fut là la plus terrible de nos épreuves, car, jusqu'à ce moment, nous avions vécu comme en communauté. Comment trouver, en si peu de temps, un logement et des ressources pour vingt-quatre personnes ?³³

Les Révolutionnaires de Montbrison

ordonnent aux Sainte-Claire de se disperser (1794-1797)

Dans la triste situation où nous nous trouvions, Dieu inspira aux

30. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 12 janvier 1913, N° 211]

31. Cette religieuse était la fille de Jean-Paul Jourda de Vaux, seigneur de Chabanoles (Hte-Loire) et de Marie-Thérèse Bayle de Martignac ; elle devint abbesse en 1827 et le resta jusqu'à sa mort le 6 juillet 1838. Elle appartenait à la famille du Maréchal de France Charles-Noël Jourda de Vaux. Deux Jourda de Vaux furent condamnés et exécutés à Lyon le 8 décembre 1793 : Jean-François Jourda de Vaux, ancien conseiller, né à Monistrol et demeurant à Retournac, 42 ans et son fils Marcellin Jourda de Vaux de Foletier, étudiant, né à Monistrol, demeurant à Lyon.

32. Javogues leur fit rendre un christ en ivoire qui avait été enlevé à leur ancien couvent (cf. Broutin, op. cit. t. 1 p.357).

33. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 19 janvier 1913, N° 212]

habitants de la campagne de nous venir en aide : ils nous offrirent à l'envi leurs services, tout heureux qu'ils étaient de pouvoir abriter chez eux une religieuse de Ste-Claire.

Malgré cela, nous éprouvions une très grande douleur à la pensée de nous séparer de nouveau, sans savoir s'il serait possible de nous retrouver ensemble. Quelques-unes cependant purent obtenir d'habiter deux ou trois dans la même maison, ce qui ne leur fut pas une petite consolation.

Nous aurions voulu aussi garder à la maison notre bonne Mère qui était paralysée, mais nous ne pûmes l'obtenir et ne reçûmes que cette grossière réponse : "Envoyez-là à l'hôpital avec les patriotes." Enfin une bonne femme offrit de s'en charger à condition que nous donnerions tout ce qui lui serait nécessaire. Ce ne fut pas pour longtemps, car cette bonne mère succomba bientôt.

Dans son état d'impuissance, elle ne se rendait pas compte de ce qui se passait autour d'elle ; mais lorsqu'on la mit dans la chaise à porteurs pour la transporter dans la maison où elle devait demeurer désormais, elle comprit qu'elle allait être séparée de ses Soeurs et elle éclata en sanglots d'une manière pitoyable, tendant ses bras vers nous. Elle semblait nous dire par ses cris perçants : "Vous voulez donc m'abandonner !"

Ce spectacle était déchirant pour nos coeurs. Chacune se cachait pour ne pas voir cette scène dont les suites devaient lui coûter la vie, car, peu de jours après, cette chère malade s'étant approchée d'une fenêtre pour prendre l'air, fut aperçue de quelques révolutionnaires qui la menacèrent et l'injurèrent à cause de son costume religieux qu'elle portait encore et qu'elle ne voulut jamais quitter. Elle en fut si bouleversée que, la nuit suivante, elle eut une nouvelle attaque qui mit fin à ses épreuves. (10 décembre 1797).³⁴

*Madame Peyrache avait alors 69 ans, et était supérieure des Sainte-Claire depuis 1788. Elle était la soeur de M. Peyrache qui construisit le pont de Peyrache, à Lyon, écrivit plusieurs ouvrages sur le Rhône et la Saône et donna son nom à la place Peyrache.*³⁵

Les Sainte-Claire se réunissent à nouveau dans la maison Caze

(février 1795)

Comme la persécution allait toujours croissant, notre R. Père Honorat³⁶ qui était demeuré à Montbrison, se cachant tantôt ici, tantôt là, dut se retirer à la campagne, chez une demoiselle où il tomba gravement malade. Dès que tout danger de mort parut écarté, on l'envoya à Gumières³⁷, village qui était le refuge assuré des malheureux³⁸. Cependant plusieurs personnes refusèrent de

34. Trois jours plus tard fut élue et installée comme abbesse soeur Sainte-Claire Couderc de la Faye.

35. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 26 janvier 1913, N° 213]

36. Il faut lire Honoré.

37. Gumières.

38. C'est à Gumières que vivait Antoinette Montet, dite "la Tante", une maîtresse d'école qui cacha et sauva plusieurs prêtres dont l'abbé Pierre Perrier qui fut à l'origine du petit séminaire de Verrières. Cf. C. Clavelloux, *La Tante, notice historique sur Antoinette Montet*, Josserand, lib.-édit., Lyon, 1868.

le recevoir à cause de l'état alarmant où l'avaient réduit ses longues souffrances, et aussi parce qu'il ne voulait pas se faire connaître, de crainte de compromettre ses bienfaiteurs ; aussi bien, fût-ce par hasard que nous le découvrîmes. Il était couché dans un misérable réduit, au fond d'une écurie, manquant même de nourriture. Nous le fîmes transporter dans une maison honnête qui voulut bien se charger de lui jusqu'au moment où le bon Dieu nous accorda le bonheur de nous retrouver toutes réunies dans la maison Caze.

Dans cette intention nous avons conservé le loyer de cette maison et le nommé Laurent Charret continuait à prendre soin des pauvres meubles que nous y avons laissés.

Après notre dispersion, la plupart de nos soeurs du dehors s'étaient retirées dans leurs familles, mais nos soeurs Elisabeth et Rosalie étaient restées à notre service dans la ville et faisaient tout leur possible pour faciliter notre secours.

Profitant des changements perpétuels que l'on faisait des maires et des Juges de Paix, elles allaient leur faire visite afin de savoir s'ils étaient portés de bonne volonté pour nous.

Enfin, M. Buer³⁹, homme pieux et charitable, plein de dévouement, fut mis à l'une de ces places. Elles allèrent aussitôt le féliciter et lui demandèrent son sentiment sur notre prochain retour dans la ville. Sa réponse fut que nous ne devons pas chercher à nous réunir en ce moment.

Nous donnâmes, malgré cela, le signal du retour dans notre abri de la rue Ste-Madeleine. Notre décision fut pénible pour nos bienfaiteurs qui nous avaient recueillies avec tant de bonté et de dévouement et pour lesquels nos coeurs ont conservé la plus vive reconnaissance. Ils continuèrent à nous assister dans tous nos besoins, et ils n'étaient pas sans importance surtout dans les premiers temps de notre réunion car nous manquions de tout.

Nos deux soeurs retirées à Marcoux arrivèrent les premières. Elles avaient beaucoup souffert, surtout du froid, étant très mal protégées contre les intempéries de la saison : la neige tombait sur leur lit. Cependant, ces saintes âmes, avec un grand courage n'avaient jamais cessé de se lever la nuit pour réciter Matines, ainsi que nous le fîmes toutes en quelque lieu que nous nous soyons trouvées.

Deux jours après, les religieuses qui étaient à Fiallet (*petit village de la commune de Verrières*) revinrent à Montbrison.⁴⁰

Il leur fallut pour cela traverser des amoncellements de neige ; et à leur arrivée, point de feu pour se sécher, aucun moyen d'en faire ; point de lit pour se reposer. Nos chères Soeurs Elisabeth et Rosalie qui nous avaient engagées à revenir souffraient de ne pouvoir nous soulager et assister efficacement en faisant connaître nos besoins de crainte de nous faire découvrir par les Révolutionnaires. - Le R. Père Bernardin vint bientôt nous rejoindre, mais il ne fut pas possible de le retenir longtemps auprès de nous. - il était gravement atteint par la maladie et notre complet dénuement ne nous permettait pas de lui donner les soins que réclamait son état.⁴¹

39. Voir Annexe N° 7, M. Buer, p. 22.

40. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 16 février 1913, N° 216]

41. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 23 février 1913, N° 217]

Toutes nos soeurs enfin rentrées ; le R. Père Honoré de retour, nous reprîmes avec régularité nos exercices de piété. L'office se disait aux heures accoutumées, mais à voix basse ; le saint Sacrifice de la Messe se célébrait ordinairement pendant la nuit. Nous étions parfois obligées de faire quelques changements à notre costume lorsque des visites domiciliaires devaient se produire. C'est ainsi qu'une sorte de coiffure dite "calèche" remplaçait notre saint voile ; un grand mouchoir et un tablier dissimulaient notre habit religieux.

Les maisons soupçonnées de loger quelque prêtre étaient soumises à de fréquentes visites domiciliaires et nous avions à craindre le même sort. Nous fûmes en effet visitées plusieurs fois, mais sans grandes conséquences, car il semblait que cela ne se faisait que pour la forme et par cérémonie.

Cependant, le 14 juillet de cette même année 1795, nous payâmes un peu les frais de la fête de la nation qui se célébrait ce jour-là. Dès les trois heures du matin, les Révolutionnaires arrivèrent furieux, et heurtèrent à notre porte de façon à nous réveiller et à nous faire comprendre ce dont il s'agissait pour nous. Il n'était cependant pas possible d'ouvrir immédiatement à ces Visiteurs peu agréables. Il fallait auparavant changer de costumes et faire disparaître tout ce qui avait été préparé pour la Sainte Messe. Tout cela ne put se faire assez promptement pour ne pas mécontenter ces furieux, aussi enfoncèrent-ils la porte à coups de hache ; mais cela leur réussit peu, car l'entrée de la maison était fort obscure ; d'autre part, il n'était pas encore jour, de sorte qu'ils ne savaient où passer. Ils criaient à tue-tête demandant de la lumière qu'on ne se pressait pas de leur apporter. Enfin notre mère Portière craignant quelque accident arriva avec une bougie allumée et les accompagna dans la visite qu'ils firent de la maison.⁴²

Nouvelles perquisitions chez les Sainte-Claire et chez Madame de Meaux (1795)

L'orage de la Révolution commençant à se calmer les prêtres n'étaient plus poursuivis avec autant d'acharnement : aussi bien nous était-il enfin possible de respirer un peu, et de laisser pénétrer jusqu'à notre R. Père les personnes qui avaient confiance en lui. Madame Cémaire (sic) mère de Mme de Meaux, *(la religieuse qui a écrit cette relation a peut-être mis ici Cémaire pour Saint-Méras ; Mme Durand Antoine de Meaux était née Baillard de Saint-Méras)*, d'un âge avancé et très infirme venait souvent à lui, poussée par son ardente piété. Elle le faisait même venir quelquefois chez elle. Il le faisait volontiers, le pouvant sans crainte d'être découvert, car il était peu connu dans la ville.

Un jour cependant, nous fûmes dans le plus grand danger de la perdre. On vint nous avertir qu'au moment où il se disposait à célébrer la Sainte Messe dans une chambre écartée de la maison de Meaux, alors que déjà il avait revêtu les ornements sacerdotaux, des soldats s'étaient présentés pour une visite domiciliaire qui devait être des plus rigoureuses et à laquelle on était loin de s'attendre.

Les domestiques qui se présentèrent pour ouvrir furent d'abord arrêtés puis on fouilla partout. En réalité, c'étaient les fils de Meaux qui étaient recherchés et poursuivis *(François qui avait émigré et venait de rentrer en France et Camille qui pendant toute la Révolution fut poursuivi et traqué par les Terroristes)*⁴³.

42. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 9 mars 1913, N° 219]

On peut supposer dans quel état nous mit cette nouvelle ; nous ne pensions plus revoir notre Père, mais nous nous trompions, le Seigneur exauça cette fois encore les prières que nous lui adressâmes pour sa conservation. Chose curieuse, toute la maison de Meaux fut visitée soigneusement à l'exception de la chambre où le Père se trouvait, au pied de l'autel, prêt à célébrer la messe ; un petit loquet seulement en fermait la porte, et s'il avait été découvert dans ces circonstances par les Révolutionnaires qui ne le cherchaient pas en ce moment, il n'en aurait pas moins été leur victime. Aussi lorsqu'il revint, dans la soirée de ce même jour, nous ne savions comment témoigner assez notre bonheur et exprimer à la Providence nos actions de grâces.

Peu de temps après notre maison fut encore l'objet d'une nouvelle visite. Les Révolutionnaires vinrent une nuit frapper à coups redoublés à notre porte au moment où nous commencions l'office. L'autel était préparé pour la célébration de la Sainte Messe, et il nous en coûtait de nous interrompre et de recommencer à tout cacher.⁴⁴

Dernière perquisition chez les Sainte-Claire (1795)

Elles vont habiter le Monastère Sainte-Eugénie à Moind 1804

Peu de temps après, notre maison fut encore l'objet d'une nouvelle visite des Révolutionnaires. Ils vinrent, une nuit, frapper, à coups redoublés à notre porte, au moment où nous allions commencer l'office. L'autel et les ornements étaient préparés pour la Messe et il nous en coûtait de nous interrompre et de tout cacher de nouveau. Aussi les fîmes-nous attendre longtemps à la porte, et cette fois, ils ne purent pas l'abattre à coups de hache, comme ils avaient fait dans une précédente visite, car nous l'avions fait doubler de fer. La perquisition fut faite avec autant d'exactitude que celles que nous avions déjà subies, car les Révolutionnaires croyaient trouver dans notre retraite les traces de quatre prisonniers qui, en leur qualité de prêtres, languissaient depuis longtemps dans des cachots parmi les malfaiteurs ; ceux-ci ayant enfin trouvé le moyen de s'enfuir étaient partis, cette nuit-là même ; et nous étions soupçonnées de leur avoir donné asile, parce que l'un d'eux avait laissé tomber son bonnet tout près de notre habitation.

Si nous n'avions rien à craindre de ce côté, puisque nous étions absolument étrangères à cette évasion, nous avions à appréhender qu'en cherchant ceux que nous n'avions pas, on découvrit notre R. Père. La Providence nous donna là une nouvelle preuve de sa vigilance, elle qui nous avait déjà préservées si souvent, et entre tous, puisque nous restions seules avec les Dames Hospitalières, dans notre ville de Montbrison, où, avant la Révolution, florissaient tant de maisons religieuses.

Il y avait déjà plus de dix ans que nous avions quitté notre couvent. On était en 1802 : le culte de notre sainte religion revenait en honneur. Il était donc permis à nos coeurs d'espérer notre prochain retour dans ce cher monastère d'où l'on nous avait si injustement chassées. Il existait encore et n'avait point été abîmé⁴⁵. Nous fîmes des démarches à ce sujet, mais nous nous

43. Cf. Annexe N° 4, *La famille de Meaux*, p.19.

44. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 23 mars 1913, N° 221]

45. En l'an XII le couvent est propriété de la ville de Montbrison qui souhaite y établir une école secondaire (autorisation accordée par décret du 25 thermidor an XII) mais finalement le collège est

heurtâmes à de si nombreuses difficultés, que nous dûmes renoncer à notre projet et fîmes l'acquisition du monastère Sainte-Eugénie à Moind (*bâti au XI^e siècle sur les ruines romaines de la maison du Palais*).⁴⁶

C'était un ancien couvent des Bénédictins⁴⁷ qui offrait bien des difficultés pour être transformé en couvent de Religieuses Sainte-Claire, mais il n'y avait rien de mieux pour nous, en ce moment, et malgré toutes les sollicitations que l'on nous faisait pour nous garder à Montbrison, nous acceptâmes avec reconnaissance l'offre de location que nous en fit le propriétaire. Le marché fut conclu au commencement de l'année 1804, et, après quelques réparations sommaires, nous allâmes nous y installer au moins de septembre de cette même année.⁴⁸

Nous ne pouvions pourtant penser à nous fixer longtemps dans cette maison de Ste-Eugénie. Malgré toutes les réparations que l'on y fit on ne put jamais retrouver la facilité de pratiquer la règle de nos maisons. Nous y souffrîmes beaucoup pendant les dix-sept ans que nous y restâmes, soit de la maison elle-même mal agencée, soit de l'insalubrité où elle était située, soit du manque d'eau.

Cela nous causa de fréquentes maladies et nous mit dans la nécessité de faire l'acquisition du couvent occupé avant la Révolution par les Révérends Pères Capucins (*pendant la Révolution on y avait mis des métiers à rubans ; il y avait eu ensuite une auberge assez bien achalandée*). Ce couvent fut acheté le 24 avril 1820 à Monsieur d'Hauteroche par l'entremise de Monsieur du Montcel, notre père temporel et de Monsieur Buer⁴⁹, procureur du Roi, avec les seules ressources fournies par les économies de nos bonnes Mères et les soins de la divine Providence.⁵⁰

Pendant les réparations qu'il fallut faire à cette maison, on fit le plus secrètement possible la translation de nos Mères défuntés. Le jour de cette cérémonie fut fixé aux 26 et 27 février 1821. On transporta les restes de dix religieuses de chœur et de trois soeurs du dehors.

Le Révérend Père Honoré qui avait conduit la Communauté l'espace de 38 ans avec un zèle et une charité héroïque était décédé depuis dix ans, mais lorsqu'on le leva de terre il n'avait aucune marque de corruption ; il n'y eut aucune mauvaise odeur ; on le mit avec les autres dépouilles mortelles des reli-

installé dans l'ancien couvent des Ursulines (actuellement collège Victor de Laprade) et la gendarmerie qui s'y trouvait précédemment est transféré au couvent Ste-Claire (décret du 15 juin 1807) ; en 1818 la gendarmerie quitte le couvent Ste-Claire pour celui de la Visitation. Le couvent de Ste-Claire est démoli vers 1820. Cf Broutin, op. cit.

46. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 6 avril 1913]

47. Prieuré fondé en 1096 par Hugues, archevêque de Lyon, et Guillaume, comte de Forez ; il relevait de l'abbaye de la Chaise-Dieu. La chapelle est un édifice du XIII^e siècle aujourd'hui propriété privée.

48. Le rédacteur du Bulletin paroissial de St-Pierre coupe ici le texte d'une ligne de pointillés, peut-être a-t-il volontairement omis un passage du manuscrit qui lui paraissait hors sujet (?).

49. Cf. Annexe N° 7, M. Buer, p.22

50. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 13 avril 1913, N° 224]

gieuses dans le caveau de l'église avec tout le respect possible.

Enfin, la maison se trouva en état de recevoir la Communauté. M. Montmartin, notre aumônier, fit la bénédiction de l'église et des principales salles du couvent le 27 septembre 1821⁵¹. Ce même jour, à 3 heures du matin, après avoir entendu la messe et avoir reçu la Sainte Communion, nous avons été conduites en voiture dans notre nouvelle demeure, accompagnées de quelques personnes honnêtes qui portaient des torches ardentes.

La Révérende Mère abbesse, Mme Claire de Lafay⁵², âgée de 83 ans, que la ferveur et le courage rendait supérieure à tout, voulut rester la dernière avec quelques malades qui furent obligées d'attendre le jour. Nous étions en ce moment 21 religieuses et 2 novices.

Ce que nous venons de raconter nous a été transmis par nos anciennes Mères ; nous avons cru qu'il n'était pas juste de priver celles qui nous succéderont de la connaissance des circonstances extraordinaires dans lesquelles se sont trouvées nos soeurs pendant la Révolution. C'est le seul motif qui nous a engagées à écrire ces choses.⁵³

[fin du mémoire]

&
&&&&&
&&&&&&&&&&&
&&&&&
&

51. Broutin indique, comme date d'arrivée des religieuses Ste-Claire au couvent des Capucins, le 25 septembre 1825 (*Les couvents de Montbrison*, t I, p. 311).

52. Soeur Sainte-Claire Couderc de la Faye, élue abbesse en 1797, démissionnaire à cause de son grand âge en 1827, remplacée par Soeur Sainte-Sophie Daurelle.

53. [Bulletin paroissial de St-Pierre du 20 avril 1913, N° 225]

Annexe n° 1

LISTE DES RELIGIEUSES EN 1790

	âge	année de la profession	charges
Marie-Madeleine PEYRACHE	62	1746	Abbesse
Rosalie MOLLERAT	57	1757	Vicaire
Angélique GERMONDI	56	1758	
Fortunée GODEAU-PAQUET	50	1762	Discrètes ⁵⁴
Valérie RONDET	57	1763	
Ursule RIVIERES	52	1770	et
Pélagie LE MERLE	48	1771	
Saint-Augustin CHOMEL	44	1771	Officières.
Reine DE BUSSY	45	1771	
Elisabeth DE BOURCIA	77	1731	
Collète PEYRACHE	68	1740	
Colombe DE LA MARTINIERE	62	1746	
Françoise-Claire FONTACIN	63	1749	
Séraphique SIGEAN	50	1766	
Anne-des-Saints PLASSON	54	1771	
Françoise MONTCHOVET	37	1772	
Henriette BARJON	45	1773	
Sainte-Anne REYMOND	34	1774	
Euphrasie CRETET	38	1776	
Sophie DAURELLE	32	1780	
Rose FARGES	37	1780	
St-Jean CHAPELAIN DE VILLENEUVE	36	1781	
Des Anges GREGOIRE	38	1784	
De Jésus JOURDA DE VAUX DE CHABANOLLES	26	1784	
Agnès SAUVADE	28	1787	
Saint-Alexis BARBEROT	19	1789	
Gabrielle TISSIER	52	1766	professe en voile blanc
Cécile THOMAS	52	1766	id.

(Broutin, *Les Convents de Montbrison*, p. 354-355)

Annexe n° 2

LA CONFRERIE DU SAINT ROSAIRE AU XVI^e SIECLE

"En 1580, Renée de Savoie, femme de Jacques d'Urfé, établit à Montbrison la confrérie du Saint Rosaire. Le siège de cette association fut fixé dans l'église du couvent de Sainte Claire (aujourd'hui sur la place de la Sous-Préfecture). C'est à cette occasion qu'elle fit poser dans cette église un triptyque ou tableau à trois compartiments.

Sur le panneau du milieu était la Sainte Vierge qui offrait des rosaires à chacun des membres composant alors la famille d'Urfé.

54. Les mères "discrètes" assistent au conseil de l'abbesse. Les "officières" ont une charge dans l'administration du couvent : maîtresse des novices, portière...

Sur les deux autres étaient, d'un côté, Saint François et, au-dessous, divers personnages du Forez ; de l'autre Sainte Claire, et au-dessous, plusieurs dames illustres du pays. Tous ces personnages étaient sans doute les membres les plus célèbres de la nouvelle société du Rosaire.

Ce triptyque a malheureusement disparu !"

[Bulletin paroissial de St-Pierre du 22 octobre 1911, N° 154]

Annexe n° 3

LE PERE BARBEROT

"Barberaud (Claude-François), prêtre, récollet, demeurant à Montbrison, aumônier des Sainte-Claire, âgé de 62 ans, condamné par la Commission militaire et révolutionnaire de Feurs et fusillé le 10 février 1794.

L'abbé Barberaud, plus connu sous le nom de Père Aimé, avait été aumônier des religieuses de Sainte-Claire, à Montbrison. Nous ne savons pas où il fut arrêté. Un mémoire dit qu'il vint des prisons d'Ambert avec le chanoine Bruyère et qu'il fut incarcéré dans la prison de Sainte-Marie, à Montbrison, avec l'auteur du mémoire. Nous trouvons le motif de son arrestation dans une note ainsi conçue : "Fanatique, compagnon de voyage de Bruyère. - Prêtre réfractaire, ami du prêtre Bruyère qui a été guillotiné." (Archives du Rhône, Feurs, L.VIII)

En décembre 1793, il fut transféré à Feurs avec ses compagnons d'infortune. Traduit devant la Commission, dite de justice militaire, le 10 février 1794, par un jugement qui n'existe pas. L'exécution eut lieu par fusillade, dans la belle allée du château du Rosier, où l'on avait préparé, par ordre du sanguinaire Javogues, une longue fosse garnie de la chaux de Sury. Il y avait ce jour-là vingt-huit victimes, dont sept prêtres. L'huissier du tribunal révolutionnaire, dit un autre mémoire, celui de M. Aubri, témoin oculaire "appelait successivement les prisonniers qui devaient être exécutés. Chacun devait répondre à l'appel de son nom et s'avancer dans la cour. Aussitôt on le saisissait et on lui liait les mains derrière le dos. Cet appel dura trois quarts d'heure. Pendant qu'on appelait et qu'on liait les victimes, le Père Aimé (ou Emé) continuait à confesser et à absoudre ceux qui se présentaient à lui. L'huissier fait entendre un nouveau nom : François Barbaroud !... (lisez Barberaud). Personne ne se présente. Un second appel retentit ; personne n'y répond. Le même nom est répété pour la troisième fois. A ce troisième appel, le Père Aimé, avec une sérénité admirable, donne sa bénédiction au pénitent qu'il a à ses côtés, prend son chapeau, se lève et dit en sortant : "Vous ne connaissez pas ce nom, moi je le connais bien" et il va se livrer aux mains des bourreaux qui l'attendent et l'enchaînent. Voilà le moment auquel, pour le salut de plusieurs, Dieu avait réservé ce saint religieux". Car le Père Aimé aurait pu périr deux mois plus tôt avec les trois prêtres qui furent suppliciés le 3 décembre précédent.⁵⁵

Les vingt-huit victimes, toutes liées par les poignets à une grosse corde, marchèrent au supplice, avec un courage édifiant. Le Père Aimé était en tête, chantant d'une voix forte le Miserere.

(Archives de l'Archevêché, Mémoires Aubri et Daval ; CATTIN, p. 136, 436, 497 ; DURIEUX, p.305- 310 ; Mémorial de la Loire, octobre 1896, le Forez

55. Le chanoine Pierre Bruyère du chapitre de Notre-Dame de Montbrison qui était son compagnon d'infortune fut jugé le 3 décembre 1793 et guillotiné le même jour à Feurs.

sous la Terreur ; M. l'abbé GUILLON, dans ses "Martyrs" a omis le P. Aimé, ainsi que plusieurs autres prêtres suppliciés à Feurs ; M. l'abbé VACHET, dans ses "Paroisses", p. 548, donne ce prêtre deux fois sous le nom de P. Aimé et sous celui de Barberaud. D'ailleurs la même faute existe sur les plaques en marbre du monument de Feurs.)

[Notice tirée de A. PORTALLIER, , *Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution*, St-Etienne, 1911, p.19-20]

Annexe n°4

LA FAMILLE DE MEAUX

"DE MEAUX (Durand-Antoine), noble, né à Montbrison (Loire), y demeurant, président du bailliage de Montbrison, âgé de 65 ans, condamné par la Commission militaire et révolutionnaire de Feurs et fusillé le 28 décembre 1793.

Arrêté par mesure de sûreté générale, ci-devant noble, taché d'incivisme, convaincu d'avoir tenu de mauvais propos contre-révolutionnaires.
(Archives du Rhône, Feurs, L. VIII)

M. Antoine de Meaux aîné est appelé par Delandine "le vertueux de Meaux, ayant passé soixante ans de sa vie à rendre à ses concitoyens une impartiale justice".

(*Prisons de Lyon*, p. 12)

La famille de Meaux, originaire des environs de Villefranche, suivant l'Armorial Gras, avait hérité de la charge de lieutenant général du bailliage de Forez, par une alliance avec la famille Puy de Périers en la personne de Mme Jeanne-Marie-Louise, veuve d'Etienne de Meaux, qui vivait encore pendant la Révolution, et qui fut, malgré son grand âge (84 ans), jetée dans les prisons de Montbrison, d'où elle fut remise en liberté sans jugement. Mme de Meaux était le point de mire des dénonciations les plus furieuses :

"Noble, aristocrate de la première classe, disant à ses grangers que bientôt Louis XVII serait sur le trône ; femme des plus hautaines, refusant les prêtres réfractaires, refusant les papiers nationaux (assignats) de ses grangers. Très riche et mauvaise riche."

(Archives du Rhône, Feurs, L. VIII.)

M. Durand-Antoine de Meaux avait présidé aux élections du Forez pour les Etats généraux de 1789, en qualité de lieutenant-général de ce bailliage. Aussi était-il une belle proie pour les Jacobins qui le firent condamner à mort pour avoir "manifesté une haine fortement prononcée contre la Révolution", pour avoir "donné asile aux prêtres réfractaires et aux Muscadins" et enfin pour avoir voulu "avilir la Convention en donnant à ses membres la qualification de brigands".

M. Durand-Antoine de Meaux, né à Montbrison le 23 août 1728 et baptisé à Saint-Pierre, était le fils d'Etienne de Meaux, seigneur de Périers, Merlieu et Savigneux, lieutenant-général au bailliage, domaine et sénéchaussée de Forez, et de Jeanne-Marie Louise Puy de Périers, fille de Pierre Puy de Périers, seigneur dudit Périers, Merlieu et Savigneux et ancien lieutenant-général du bailliage de Forez.

M. Durand-Antoine de Meaux, écuyer, seigneur de Périers, du marquisat d'Urfé et du comté de Saint-Just-en-Chevalet, conseiller du roi, lieutenant-général (comme son père et son grand-père maternel) au bailliage de Forez, président au Présidial de ce bailliage, juge domanial, lieutenant général de police de la ville et faubourgs de Montbrison, avait épousé, par contrat de mariage du 2 mars 1769 (mariage religieux célébré le 4 avril suivant), Marie-Marguerite Baillard de Saint-Mérat, fille de François, écuyer, seigneur d'Amavis et de Besset, et de Marie-Thérèse Gallien de Montpinoux, dont il eut trois fils :

1° François-Jean-Marie, mort en 1812, époux de Christine-Marguerite de Riverieulx de Chambost ;

2° Camille-Augustin⁵⁶, maire de Montbrison, député de la Loire, mort trapiste à Aiguebelle en 1849, époux de Marie-Charlotte du Flachet d'Apinac, aïeul de M. Marie-Camille-Alfred de Meaux, ancien député, ancien sénateur, ancien ministre. Postérité existante ;

3° Jean-Jacques-Joseph-Régis, célibataire, mort en 1866.

M. Durand-Antoine de Meaux avait un frère, Camille-Suzanne-Etienne, qui suit.

Nous avons dit que la famille de Meaux était originaire des environs de Villefranche. De là, une branche vint se fixer à Mâcon, où elle occupa les plus hauts postes judiciaires au bailliage de cette ville. Ce fut un membre de cette branche, Etienne, fils de Charles, qui est l'auteur du rameau de Montbrison et qui remplit la charge de lieutenant général au bailliage de Forez, après son beau-père, Pierre Puy de Périers.

DE MEAUX (Camille), dit Merlieux, noble, né à Montbrison (Loire), y demeurant, ancien capitaine, âgé de 57 ans, condamné par la Commission populaire de Lyon et guillotiné le 25 novembre 1793.

M. Camille-Suzanne-Etienne de Meaux était le frère du précédent. Ancien capitaine au régiment de Bourbon, il avait pris les armes contre les troupes révolutionnaires."

(Antonin PORTALLIER, *Victimes et Martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais*, St-Etienne, imp. Théolier, 1911, p. 126-127).

Annexe N° 5

LA MAISON CAZE

"L'arche de Noé .- Il ne s'agit pas de l'Arche qui, il y a bien des siècles, sauva Noé et sa famille, alors que le reste du genre humain était submergé dans un déluge universel mais bien de l'ancienne maison qui bordait, à gauche, l'escalier du tribunal.

56. Pendant la Terreur il se réfugia dans les monts du Forez en compagnie de l'abbé Devis, un vicaire de la paroisse Saint-Pierre qui, plus tard, fonda le petit séminaire de St-Jodard. Cf. M. de Meaux, *Souvenirs de la vie de mon grand-père*, imp. Eleuthère Brassard, Montbrison, 1891.

Aux derniers jours de son existence elle logeait dans ses multiples taudis une légion de familles et... d'animaux. Les êtres et les choses les plus étranges s'y trouvaient réunis et c'est peut-être à cause de ce chaos qui ressemblait bien peu à l'assemblage infini d'êtres et de choses qui durent entrer dans l'Arche qu'on l'appelait l'Arche de Noë.

C'était pourtant une maison noble : c'est là que, pendant près de deux siècles avaient vécu Nobles Louis, Antoine, Claude, etc. Caze, conseillers du roi, officiers du roi, etc. Là qu'étaient nés noble Gaspard Caze, curé de Saint-Pierre, 1755. Hélène Caze religieuse de la Visitation de Montbrison, et peut-être, si nous en croyons Broutin, le bisaïeul du duc de Caze, ministre et pair de France sous la Restauration.

Pendant la Révolution, cette maison abrita les religieuses de Sainte-Claire, chassées de leur couvent de la place de la Sous-Préfecture et elle devint, durant plusieurs années, l'asile d'une autre noblesse celle de la sainteté. Nous raconterons un jour tout ce que ces saintes filles ont souffert dans cette maison.

Lors du procès Ravachol, en 1892, l'autorité craignant que l'Arche de Noë ne servit d'asile "aux Frères" de l'illustre assassin qui avaient menacé de faire sauter le tribunal, obtint qu'elle fut démolie.

Nous donnons, en quatrième page⁵⁷, le dessin de cette maison, du tribunal tel qu'il était il y a 25 ans et de la tour de la Barrière."

[Bulletin paroissial de St-Pierre du 9 juin 1912, N° 187]

Annexe N° 6

LE HUIT SEPTEMBRE 1793 A MONTBRISON

"...Le jour de la Nativité de la Ste-Vierge, 8 septembre 1793, toute la ville de Montbrison sembla devoir périr..."

C'est ainsi que s'exprime la religieuse de Ste-Claire qui a écrit la narration inédite que nous publions en ce moment. Nous avons cherché quels événements particuliers avaient bien pu mettre Montbrison à deux doigts de sa perte, le 8 septembre 1793, et voici, fort succinctement, ce que nous avons trouvé.

Le nouveau gouvernement de Lyon qui, le 29 mai 1793, avait renversé la municipalité tyrannique et jacobine, voulant s'assurer des ressources en hommes, en armes, en charbon et en céréales, avait envoyé des détachements occuper Rive-de-Gier, St-Chamond, St-Etienne et Montbrison. Pendant quelques semaines, les soldats Lyonnais, auxquels s'adjoignirent beaucoup d'anciens officiers du Forez, et un grand nombre de jeunes gens des meilleures familles de la région, chassèrent les révolutionnaires et rétablirent l'ordre à Montbrison. Mais la Convention voulant reprendre Lyon, levait partout des troupes qui venaient faire des incursions jusqu'aux portes de Montbrison. C'est pendant l'une de ces incursions faite par les Auvergnats, venus de St-Anthème et d'Ambert, que M. de la Plagne fut tué aux portes de Moind, (3 août 1793). C'est alors, également

57. Voir illustration p. 8.

que, par un hardi coup de mains, le Chevalier de la Roche-Negli (Rimbert) s'empara de St-Anthème, fit prisonnier le général Nicolas et ses soldats. Mais les troupes révolutionnaires, levées dans l'Auvergne, dans le Vivarais et dans le Forez, arrivant de toutes parts, la situation n'était plus tenable pour la petite troupe lyonnaise. Du reste, la ville de Lyon allant être complètement investie, le gouverneur rappelait tous les soldats fidèles à l'ordre. Ils partirent le 6 ou 7 septembre et le 8 les Révolutionnaires rentraient à Montbrison où ils mettaient tout à feu et à sang.

[Bulletin paroissial de Saint-Pierre du 2 février 1913, N° 214]

Annexe N° 7

M. BUER

"Un ancien aumônier de la Charité. - Le prêtre qui vers 1830, remplissait les modestes fonctions d'aumônier de la Charité, avait tenu, quelques années auparavant, le premier rang dans la magistrature de Montbrison : c'était M. l'abbé Buer.

Les Buer, seigneur de Prélager, fief situé dans les environs de St-Etienne, étaient originaires de Chazelles-sur-Lyon. Leurs armes étaient : "D'argent à un chevron de sinople, chargé d'un croissant d'or". Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on trouve des Buer procureurs au Bailliage, avocats au parlement etc. L'un d'eux est curé de Villeurbanne.

Claude Joseph Buer, le futur aumônier de la Charité, naquit en 1754. Procureur à Montbrison sous l'Empire puis sous la Restauration, il ne fut pas seulement un homme éminent dans la magistrature qu'il éclaira, dit son épitaphe, de sa science consciencieuse, il fut aussi un grand chrétien, ne perdant aucune occasion de rendre service à l'Eglise. A Montbrison, il contribua à l'établissement des Clarisses dans l'ancienne maison des Capucins. En 1823, il fit ériger Grézieux en paroisse, etc.

Il habitait à Montbrison sur la place de la Préfecture, en face de l'ancien couvent des Sainte-Claire et, pendant l'été, à Curcieux où il avait fait bâtir une chapelle⁵⁸. En 1825, à la mort de sa femme, Claudine Merle du Bourg, il se démit de ses fonctions, reçut le titre de Président honoraire du Tribunal, et, résolument, entra au séminaire. Il avait auparavant marié ses trois filles : l'une à M. de Vazelhes, la seconde à M. de Curraise, et la troisième à M. Mouillaud, officier du génie.

Ordonné prêtre, il se consacra aux pauvres de la Charité, fonctions qu'il préféra à toute autre plus honorifique qu'on pût lui offrir. C'est à la Charité qu'il mourut en 1832. Il avait été nommé quelque temps auparavant, chanoine honoraire de Lyon.

Son testament dans lequel il fait des dons généreux aux églises de St-Pierre, de Notre-Dame et de Grézieux exprime bien les sentiments d'honneur et de religion qui animèrent toute sa vie."

[Bulletin paroissial de St-Pierre du 5 mai 1912, N° 182]

58. Chapelle bénite le 26 août 1790 par Jérôme Benoît, curé de la Madeleine.

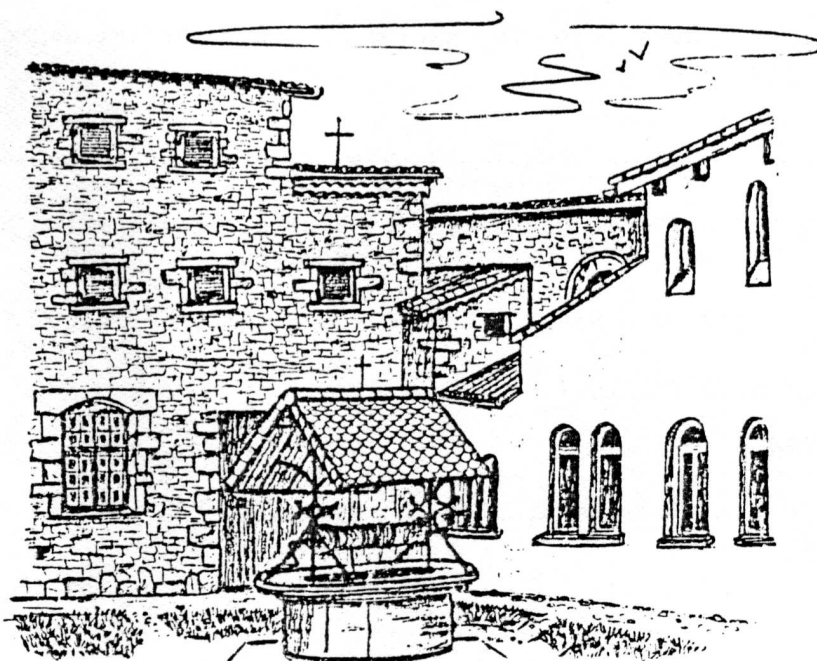
TABLE

p. 2	Présentation.
p. 3	Les Clarisses dans leur couvent de la place de la Sous-Préfecture (1789 au 23 octobre 1792).
p. 7	Dans la maison Caze.
p. 10	Les Révolutionnaires de Montbrison ordonnent aux Sainte-Claire de se disperser (1794-1797).
p. 11	Les Sainte-Claire se réunissent à nouveau dans la maison Caze (février 1795).
p. 13	Nouvelles perquisitions chez les Sainte-Claire et chez Madame de Meaux (1795).
p. 14	Dernière perquisition chez les Sainte-Claire (1795). Elles vont habiter le monastère Sainte-Eugénie à Moingt (1804).

p. 17	Annexe n° 1 - Liste des religieuses en 1790.
p. 17	Annexe n° 2 - La confrérie du saint rosaire au XVI ^e siècle.
p. 18	Annexe n° 3 - Le père Barberot.
p. 19	Annexe n° 4 - La famille de Meaux.
p. 20	Annexe n° 5 - La maison Caze.
p. 21	Annexe n° 6 - Le huit septembre 1793 à Montbrison.
p. 22	Annexe n° 7 - M. Buer.

ILLUSTRATIONS

Couverture	Ancien sceau du monastère Sainte-Claire (Broutin, Les couvents de Montbrison, p. 316, T. I).
p. 1 & 23	Vues depuis la cour intérieure de l'actuelle monastère des Clarisses : ancien couvent des Capucins. Dessins d'une religieuse clarisse.
p. 8	La maison Caze (<i>Bulletin de St-Pierre</i> du 9 juin 1912).



Cahiers du Comité montbrisonnais du Bicentenaire
de la
Révolution française

Parus :

- N° 1 : Roger Faure, *Monnaies et prix pendant la Révolution.*
N° 2 : Claude Latta, *Bibliographie de la Révolution française et de la Révolution en Forez.*
N° 3 : Général de Précý, *Historique de ma retraite dans les montagnes du Forez après le siège de Lyon.*
N° 4 : Claude Latta, *La Révolution à Montbrison.*
N° 5 : Pierre Roy, *Noël Pointe, un conventionnel stéphanois.*
(N° 5 bis, Documents)
N° 6 : Claude Latta, *Guide de Montbrison pendant la période révolutionnaire.*
N° 7 : Thérèse Mascle, *Beaumarchais et la Révolution (ou comment le Mariage de Figaro annonce la Révolution).*
N° 8 : Christian Boyer, *La Révolution française.*
N° 9 : Jean-Guy Girardet, *L'Eglise révolutionnée.*
N° 10 : Document : *Le monastère de Sainte-Claire de Montbrison pendant la révolution, "Mémoire des choses les plus remarquables qui se sont passées dans la communauté de Ste-Claire (1789-1821)" par une religieuse clarisse.*
Présentation et notes : J. Barou.

A paraître :

Marc Fournier et Gérard Paul, *Philosophie des Lumières et Déclaration des droits de l'homme.*

Actes du Colloque : *La Révolution en Forez* (octobre 1989).

J. Barou et C. Latta : *Savigneux, de l'Ancien Régime à la Révolution.*

(Les Cahiers parus sont disponibles au Centre Social de Montbrison, participation 20 F par numéro).

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin d'histoire locale de l'Association des usagers du Centre Social de Montbrison.

Siège social : Centre Social, Rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude Latta.

ISSN 0241-6786

Dépôt légal : 4ème trimestre 1989

Impression : Centre départemental de Documentation Pédagogique de la Loire, St-Etienne.

Nouveau tirage : 2013, Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison